

REF : A04055

OBJET : Désignation d'un représentant de la Commune auprès de l'association portant le PLIE Communautaire.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe « Union pour un Mouvement Populaire » s'étant abstenus,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Désigne Monsieur BRAHIM HEDJEM comme représentant de la Commune d'Aubervilliers au Conseil d'Administration de l'association PLAINE COMMUNE – LE PLIE.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué